

-----  
Délibération du Comité Syndical n° 2024/03/14-22  
-----

Séance du 14 mars 2024  
-----

**Objet : SPIC SDE76 solaire – Mise à jour des modèles de convention constitutive de groupement de commandes pour la mise en œuvre d'installations de production solaire photovoltaïque ; de convention de mise à disposition et d'occupation de la toiture ; de convention de financement**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257600445-20240314-2024\_03\_14-22CS-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

membres en exercice :	83
membres présents :	54
pouvoir(s) :	1
membres votants :	55
votes pour :	55
vote(s) contre :	0
abstention(s) :	0

L'an deux-mille-vingt-quatre, le 14 mars à 14h30, les membres du comité syndical du Syndicat Départemental d'Énergie de la Seine-Maritime, légalement convoqués le 1<sup>er</sup> mars 2024, se sont réunis dans la salle Albert Petit à Isneauville sous la présidence de Madame Cécile SINEAU-PATRY, Présidente.

Membres présents :

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
1	1	T	Jean-Michel	ARGENTIN	X
2		T	Jean-Pierre	BONNEVILLE	X
3		T	Jacques	DELLERIE	X
4		T	Patrick	FONTAINE	X
5		T	Christian	GRANCHER	Ex.
6		T	Jocelyne	GUYOMAR	Ex.
7		T	Jean-Marie	JEANNE	X
8		T	Jean-Michel	LAIR	Ex.
9		T	Patrick	LEFEBVRE	X
10		T	Daniel	LEMESLE	Ex.
11		T	Hervé	LEPILEUR	X
12		T	Yannick	PRIGENT	X
	S	Cyriaque	LETHUILLIER		
13	2	T	André	BASILLE	X
14		T	Claude	BAUDRY	Ex.
15		T	Claire	GUÉROULT	Ex.
16		T	Gérard	MOIZAN	X
17		T	Antonio	QUESADA	
	S	Michel	LEMESLE		

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
18	3	T	Carmen	BLEAUDY	X
19		T	Philippe	CORDIER	X
20		T	Gilles	LARCHER	X
21		T	Thierry	LECARPENTIER	X
22		T	Cécile	SINEAU - PATRY	X
23		T	Didier	TERRIER	X
		S	Emmanuel	CAUCHY	
24	4	T	Sylvain	DELTOUR	Ex.
25		T	José	DUARTÉ	X
26		T	Gilles	DUVAL	Ex.
27		T	Gérard	GOUPIL	X
28		T	Hubert	MAILLET	X
29		T	Marcel	VAUTIER	X
		S	Gilles	AMAT	
30	5	T	André-Pierre	BOURDON	X
31		T	Franck	FOIRET	X
32		T	Didier	GASTON	X
33		T	Guillaume	PERUISSET	Ex.
34		T	Eric	SCARANO	Ex.
35		T	Laurent	VASSET	X
		S	Jacques	LEBALLEUR	
36	6	T	Jean-François	BLOC	X
37		T	Joël	DESCHAMPS	X
38		T	Daniel	LEGROS	X
39		T	Stéphane	MASSE	X
		S	Philippe	LARCHEVEQUE	
40	7	T	Eric	CARPENTIER	
41		T	Jean-Pierre	CHAUVET	X
42		T	Daniel	GRESSENT	X
43		T	Jean-Louis	LUC	X
44		T	Xavier	VANDENBULCKE	X
45	9	T	Léon	BACHELOT	
46		T	Frédéric	BAILLEUL	X
47		T	François	CAPET	X
48		T	Bernard	LUCAS	Ex.
49		T	Lionel	SAILLARD	X
50		T	Fabienne	VERHAEGHE	X
51	10	T	Patrice	AUVRAY	X
52		T	Chantal	COTTEREAU	X
53		T	Didier	DEPOORTERE	Ex.
54		T	Gérard	LEPEUPLE	
55		T	Antoine	MAUGER	
56		T	Philippe	PECKRE	X
		S	Séverine	LEMOINE	
57	11	T	Frédéric	CANTO	X
58		T	Christophe	FROMENTIN	
59		T	Bruno	GENDRON	X
60		T	René	GUEUDIN	X
61		T	Pierre	SORIN	X
62		T	Imelda	VANDECANDELAERE	X

## Délibération du Comité Syndical n° 2024/03/14-22

	CLÉ	T/S	prénom	nom	présent(e)
63	12	T	Jean-Marie	DUMOUCHEL	
64		T	Jacky	LEVEQUE	Ex.
65		T	Daniel	ROCHE	X
66		T	Jean-Pierre	TROLEY	
		S	Jean-Christophe	RAGUET	
67	13	T	Jean-Claude	BECQUET	X
68		T	Jean-Pierre	DELOBEL	X
69		T	Patrick	LEVEQUE	Ex.
70		T	Virginie	LUCOT AVRIL	Ex.
71		T	Rémy	TERNISIEN	Ex.
72		T	Daniel	VAN HULLE	Ex.
		S	Jean-François	PETIT	
73	14	T	Georges	FLEURBAEY	X
74		T	Jérôme	GRISEL	X
75		T	Gérard	LEGER	Ex.
76		T	Karine	LEMOINE	
77		T	Gérard	LESUEUR	X
78	16	T	François	DUPUIS	
79		T	Eric	HERBET	
80		T	Philippe	LACAISSÉ	X
81		T	Paul	LESELLIER	X
82		T	Yves	LOISEL	X
83		T	Christian	POISSANT	X
		S	Denis	GUTIERREZ	

T : titulaire, S : suppléant(e) de la CLÉ, P : présent(e), Ex. : excusé(e),

Pouvoirs :

	Représentant donnant pouvoir	CLÉ	Représentant recevant pouvoir	CLÉ
1	Sylvain DELTOUR	4	Marcel VAUTIER	4

Secrétaire de séance :

Yannick PRIGENT a été désigné secrétaire de séance.

**Objet : SPIC SDE76 solaire – Mise à jour des modèles de convention constitutive de groupement de commandes pour la mise en œuvre d’installations de production Solaire photovoltaïque ; de convention de mise à disposition et d’occupation de la toiture ; de convention de financement**

**VU :**

- La loi 2015-992 du 17 août 2015 relative à la transition énergétique pour une croissance verte et son article 198 qui reconnaît le rôle des syndicats d’énergie pour coordonner l’action de ses membres dans le domaine de l’énergie,
- La loi 2023-175 du 10 mars 2023 relative à l'accélération de la production d'énergies renouvelables,
- Les articles L1321-1 et suivants du CGCT,
- L’article L5211-5 du CGCT qui indique que les biens nécessaires à l’exercice de la compétence transférée doivent être mis à la disposition du SDE76,
- L’article 2.2.4 des statuts du SDE76 qui permet au titre de la compétence électricité « Aménagement et exploitation [...] de toutes installations de nature à permettre la production d’électricité, de biogaz et de chaleur »,
- La délibération 2017/07/05-03 du 5 juillet 2017 autorisant le financement d’études d’opportunité du potentiel de production photovoltaïque de trois premiers bâtiments,
- La délibération 2017/10/19-03 du 19 octobre 2017 précisant les modalités de réalisation de centrales solaires photovoltaïques et adoptant les modèles de conventions.

**CONSIDÉRANT :**

- Que le SDE76 dispose à ce jour de 6 centrales solaires en exploitation,
- Que 4 projets ont été réceptionnés en 2023,
- Que 12 projets sont prévus dans le cadre de la programmation 2022,
- Que compte tenu du retour d’expérience du SDE76, il est nécessaire d’apporter plus de lisibilité :
  - o sur les montants d’investissement de chaque partie et les échéances de facturation,
  - o sur l’indemnité d’occupation de la toiture de la collectivité et les limites de responsabilité de chacune des parties,
  - o sur la répartition de la maîtrise d’ouvrage entre chaque partie sur les travaux photovoltaïques et les travaux non photovoltaïques,
  - o sur la cotisation au groupement de commandes.

**PROPOSITION :**

Afin d’apporter plus de lisibilité sur le service proposé par le SDE76 d’installation et de financement de panneaux solaires sur les toitures des communes adhérentes, il est proposé de mettre à jour :

- o les modèles de conventions de financement,
- o le modèle de convention de mise à disposition et d’occupation de la toiture,
- o le modèle de convention constitutive de groupement de commandes pour la mise en œuvre d’installations de production solaire photovoltaïque.

**DÉCISION :**

Ouï cet exposé, après en avoir délibéré et à l'unanimité, le comité syndical :

- **ADOPTÉ** la proposition de la Présidente ;
- **ADOPTÉ** le modèle de convention de mise à disposition d'une toiture en vue de l'installation d'une centrale de production solaire photovoltaïque par le SDE76 ;
- **ADOPTÉ** le modèle de convention de groupement de commandes pour la mise en œuvre d'installations de production solaire photovoltaïque ;
- **ADOPTÉ** le modèle de convention de financement de l'installation d'une centrale solaire photovoltaïque sur une toiture ;
- **AUTORISE** la Présidente à signer tous les actes et pièces indispensables à l'exécution de cette délibération et à mener à bien toutes les démarches nécessaires.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits et ont signé au feuillet de clôture tous les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,



La Présidente,



Cécile SINEAU-PATRY.